

Assemblée Générale Mixte du 17 avril 2019

DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES EN COURS DE VALIDITÉ DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Synthèse des délégations financières en cours de validité accordées par les Assemblées Générales des actionnaires du 27 avril 2016 et du 19 avril 2018 dans le domaine des augmentations de capital :

Date de l'Assemblée Générale	Description de la délégation conférée	Validité de la délégation	Utilisation de la délégation		
			2016 : Attribution gratuite de 212 501 actions	2017 : Attribution gratuite de 130 953 actions	2018 : Attribution gratuite de 224 203 actions
27 avril 2016 Vingt-deuxième résolution	Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la société et des sociétés qui lui sont liées, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Plafond fixé à 1% du capital social au jour de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration.	38 mois Expiration le 27/06/2019	2016 : Attribution gratuite de 212 501 actions	2017 : Attribution gratuite de 130 953 actions	2018 : Attribution gratuite de 224 203 actions
19 avril 2018 Dix-neuvième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social de la société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes. Plafond du montant nominal maximal des augmentations de capital fixé à 22 400 000 €.	26 mois Expiration le 19/06/2020	Néant		
19 avril 2018 Vingt-et-unième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Plafond du montant nominal maximal des augmentations de capital fixé à 56 000 000 €. Plafond nominal d'émission des valeurs mobilières représentatives de créances fixé à 750 000 000 € (correspondant au plafond global de l'ensemble des titres de créances susceptibles d'être émis en vertu de ladite délégation et de celles conférées au titre des 22 ^{ème} , 23 ^{ème} et 24 ^{ème} résolutions).	26 mois Expiration le 19/06/2020	Néant		

Date de l'Assemblée Générale	Description de la délégation conférée	Validité de la délégation	Utilisation de la délégation
19 avril 2018 Vingt-deuxième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre, par voie d'offre au public, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et, pour les émissions d'actions, un délai de priorité obligatoire. Plafond du montant nominal maximal des augmentations de capital fixé à 22 400 000 €. Plafond nominal d'émission des titres de créances fixé à 750 000 000 € (s'impute sur le plafond global de l'ensemble des titres de créances fixé à la 21 ^{ème} résolution).	26 mois Expiration le 19/06/2020	Néant
19 avril 2018 Vingt-troisième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, dans la limite de 10% du capital de la société (plafond nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de ladite délégation et de celle conférée au titre de la 24 ^{ème} résolution). Plafond nominal d'émission des titres de créances fixé à 750 000 000 € (s'impute sur le plafond global de l'ensemble des titres de créances fixé à la 21 ^{ème} résolution).	26 mois Expiration le 19/06/2020	Néant
19 avril 2018 Vingt-quatrième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10% du capital social (s'impute sur le plafond nominal global des augmentations de capital fixé à la 23 ^{ème} résolution). Plafond nominal d'émission des titres de créances fixé à 750 000 000 € (s'impute sur le plafond global de l'ensemble des titres de créances fixé à la 21 ^{ème} résolution).	26 mois Expiration le 19/06/2020	Néant
19 avril 2018 Vingt-cinquième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la société et aux sociétés du groupe Covivio adhérent à un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Plafond du montant nominal maximal des augmentations de capital fixé à 500 000 €.	26 mois Expiration le 19/06/2020	Néant